

Normandie, acte I

Bilan de la première mandature du
Conseil économique, social et
environnemental de Normandie

2016-2017





Le mot...

...du Président



En janvier 2015, les CESER de Basse- et de Haute-Normandie votaient à l'unanimité le rapport « Nouvelle région, nouveaux horizons : pour une Normandie ambitieuse, équilibrée et solidaire ». Nous nous étions alors donnés deux tâches à accomplir.

D'abord proposer des priorités d'action dans les domaines budgétaires, la formation professionnelle et l'enseignement, les transports, le développement économique, le numérique, la recherche et l'innovation, les politiques territoriales, la culture et la vie associative.

Ensuite définir les conditions de la réussite. Et le rapport établit des priorités : le développement de la Vallée de la Seine et de la LNPN, l'innovation s'appuyant sur un enseignement supérieur et une recherche de haut niveau, la fonction logistique et le développement portuaire, la valorisation du potentiel de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture pour ne prendre que quelques exemples.

A la lecture du bilan de mandature que j'ai l'honneur de vous présenter je constate que nous avons en tout

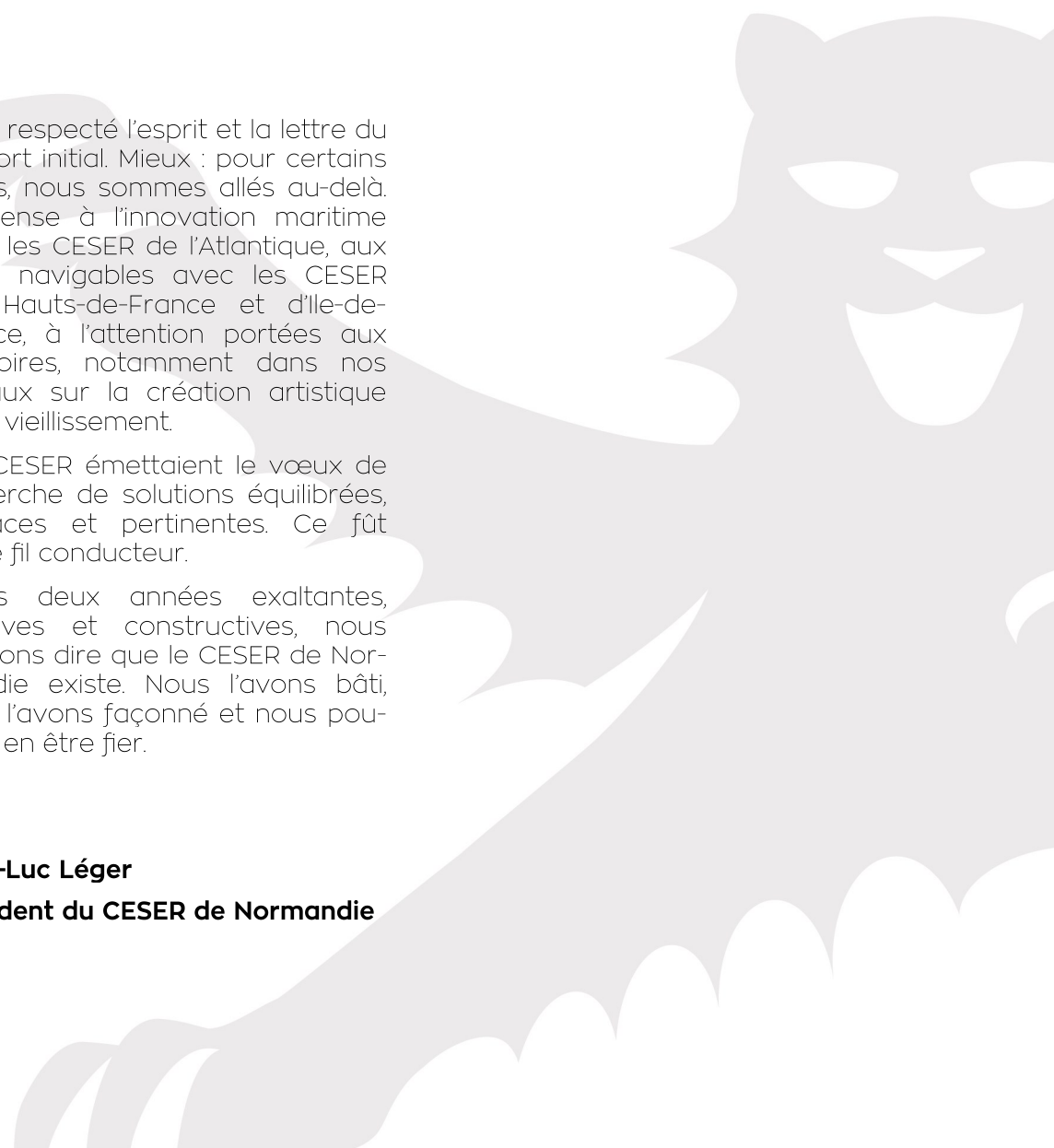
point respecté l'esprit et la lettre du rapport initial. Mieux : pour certains sujets, nous sommes allés au-delà. Je pense à l'innovation maritime avec les CESER de l'Atlantique, aux voies navigables avec les CESER des Hauts-de-France et d'Ile-de-France, à l'attention portée aux territoires, notamment dans nos travaux sur la création artistique ou le vieillissement.

Les CESER émettaient le vœux de recherche de solutions équilibrées, efficaces et pertinentes. Ce fût notre fil conducteur.

Après deux années exaltantes, positives et constructives, nous pouvons dire que le CESER de Normandie existe. Nous l'avons bâti, nous l'avons façonné et nous pouvons en être fier.

Jean-Luc Léger

Président du CESER de Normandie





Le CESER... ...en transition

Une fusion, un renouvellement majeur à venir, une nouvelle compétence à développer... Le CESER fait sa mue.

L'acte de naissance du CESER de Normandie est daté du mardi 12 janvier 2016. Depuis ce jour, les deux assemblées des ex-Régions Basse-Normandie et Haute-Normandie n'en font plus qu'une. Le législateur a souhaité que cette fusion s'opère par l'addition des membres des assemblées antérieures, pour une durée de deux ans, d'où l'appellation de « mandature transitoire ».

Le 1er janvier 2018, une nouvelle assemblée verra le jour pour une mandature de 6 ans, composée de 130 conseillers (au lieu de 156 actuellement) issus des organisations représentatives de la société civile. Appelés à rendre compte de la réalité économique, sociale et environnementale de la région, les préfets ont notamment reçu pour consignes de favoriser la représen-

tation des jeunes de moins de 30 ans, ainsi que des acteurs de l'économie sociale et solidaire, mais également de respecter le principe de parité hommes-femmes.

Au cours des deux dernières années, le CESER a poursuivi la mission qui lui est confiée par la loi : conseiller l'exécutif régional et l'ensemble des décideurs en région sur leurs choix et sur les grandes politiques publiques, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de développement économique, de formation professionnelle, de transport ou encore de culture, de santé, ou d'environnement. Sans oublier une nouvelle compétence relative à l'évaluation (voir encadré) qui va

« l'appropriation d'un nouveau territoire régional »

prendre de l'ampleur dans la mandature à venir. En deux ans, le CESER n'aura pas failli à sa tâche puisqu'il aura rendu 10 rapports de saisine (sur demande du Conseil régional), 8 études en auto-saisine (c'est-à-dire de sa propre initiative), une dizaine de contributions aux débats d'actualité en

région, ainsi que de très nombreux avis sur les dossiers budgétaires ou stratégiques.

Ces productions doivent être saluées dans la mesure où elles ont contribué à faire du CESER un véritable outil d'appropriation du nouveau territoire régional ainsi qu'une force de proposition dans la construction de cette jeune région. Le défi était pourtant de taille, puisqu'entre l'annonce de la fusion et sa mise en œuvre effective, Bas- et Haut-Normands ont eu peu de temps pour apprendre à se connaître. D'où l'organisation d'un séminaire, dès le mois de février 2017, au cours duquel les travaux marquants des anciennes assemblées ont été présentés et où des constats liés à la Normandie ont été partagés.

Cette phase de connaissance mutuelle a également été facilitée par l'invitation de nombreuses personnalités, reçues dans les commissions du CESER, pour ouvrir des champs de réflexion sur les problématiques régionales. Dernière innovation, et non des moindres, l'introduction des outils de visio-conférence, qui a permis l'économie de quelques tonnes de carbone...

Évaluation : la nouvelle donne

La loi NOTRe du 7 août 2015 donne mission aux CESER de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques. A l'heure d'une défiance toujours plus marquée qui s'exprime envers les institutions, la pratique évaluative apparaît comme une opportunité pour renforcer le fonctionnement démocratique de notre société.

L'évaluation garantit en effet que les politiques menées correspondent bien aux attentes des citoyens. L'emploi répété

de la notion de « gouvernance » traduit bien le désir d'appropriation et de participation de tous les acteurs à la vie publique. A travers la diversité de leur composition et leurs angles d'approche multiples, les CESER sont légitimes pour mener à bien cette tâche. Ils ont d'ailleurs exprimé, dans une contribution* de l'association des CESER de France à laquelle le CESER de Normandie a participé, leur vision de l'évaluation en région.

* CESER de France, les CESER et la contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales





Le CESER...

...stratégique

Plans, contrats, schémas stratégiques.... Lorsqu'il s'agit de préparer le terrain sur des actions d'envergure, l'apport du CESER est apprécié...

Tout a commencé autour du Schéma régional de développement économique des entreprises, d'innovation et d'internationalisation (SRDEEII) et du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). La loi fixant un délai d'élaboration restreint, le Conseil régional a immédiatement mobilisé le nouveau CESER normand. Pas moins de 8 saisines ont été reçues, de l'accompagnement des entreprises à l'export à l'avenir de la filière automobile, en passant par la gouvernance de l'économie circulaire jusqu'à l'abattoir du futur. Produits en un temps record de quelques mois, ces rapports ont permis de mettre en synergie les connaissances d'un très grand nombre de responsables économiques régionaux. On peut aussi voir à travers ces saisines un gage de reconnaissance dans la capacité du CESER à traduire au plus juste la réalité

territoriale sur un sujet donné.

Après ce baptême du feu, de nombreuses autres consultations ont suivi. Parmi les plus marquantes, il faut citer la saisine relative à la préparation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), que la Région doit élaborer d'ici le second semestre 2019. Sur ce dossier aussi vaste que passionnant, le CESER a fait le point sur la structuration de la nouvelle région, sur les nouveaux ensembles issus des recompositions de communes et d'intercommunalités, sur les mutations des grands ensembles urbains et des territoires ruraux, sur les déséquilibres observés, sans oublier les multiples intervenants aux intérêts parfois contradictoires... Dans ce paysage riche mais fragmenté, le CESER est apparu comme l'organisme

« les pouvoirs publics peuvent ainsi asseoir leur action sur des diagnostics partagés »

idéal pour dresser le tableau des enjeux.

Le travail a notamment abouti à la mise en évidence de 4 priorités stratégiques : l'intensification des efforts de formation, l'accélération du processus de connectivité des

territoires, la facilitation des mobilités et le rétablissement d'une présence médicale adaptée.

On relèvera également la contribution en amont du CESER au Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP), adopté par le Conseil régional en novembre 2017. La réflexion de notre assemblée a permis de mettre en lumière certaines problématiques prioritaires, comme par exemple les besoins liés à l'évolution des métiers, en particulier dans les secteurs de l'ESS, du sanitaire et social, de la santé ou de l'énergie.

Enfin, le CESER ne manque pas de donner son analyse sur l'ensemble des nouvelles politiques régionales : agriculture, pêche, filière équine, numérique, aéroportuaire ou encore mobilité durable. À l'évidence, cette omniprésence du CESER sur les grandes orientations stratégiques régionales traduit sa capacité à mettre en réseau une pluralité d'acteurs et de territoires, pour permettre ainsi aux pouvoirs publics d'asseoir leur action sur des diagnostics et des recommandations partagés.

Des conclusions qui s'exportent

Publié en novembre 2016, le SRDEEII fait la part belle aux recommandations du CESER publiées quelques semaines plus tôt. Parmi celles-ci, on relève le développement d'actions collectives, avec l'organisation d'un événement annuel et la création d'un agenda normand de l'international, mais aussi la remise d'un « kit export » aux représentants de la Normandie à l'étranger, sans oublier la création d'un réseau d'ambassadeurs de la Normandie et la cohérence de l'affichage de la « marque Normandie » sur les salons internationaux...

La liste n'est pas exhaustive mais prouve en est que les recommandations du CESER inspirent les grandes stratégies régionales.

Le CESER...

...visionnaire

Raisonner à long terme pour mieux anticiper les effets des politiques publiques... Un état d'esprit que le CESER a adopté pour tous ses travaux.

Une approche collective de l'avenir repose sur des bases et des données partagées. Le CESER a tenu à apporter sa pierre à l'édifice de construction de la Normandie, grâce à la publication d'un recueil sur la situation économique et de l'emploi. Un document synthétique qui propose un ensemble d'informations utiles à l'appropriation de notre nouveau territoire, mais également une analyse et une interprétation des chiffres recueillis. L'étude est complétée par de nombreuses comparaisons, entre départements ou avec les autres régions. L'objectif étant de bien situer la Normandie pour pouvoir réfléchir à son avenir.

Voir loin, c'est aussi voir venir. D'où l'importance du travail réalisé sur l'intelligence économique, une pratique qui repose sur la gestion et la maîtrise de l'information. Cela peut passer par des actions offensives (la veille et l'influence)

ou défensives (telles que la sécurité des données). Dans son approche, le CESER a notamment ciblé les PME ou TPE, qui ignorent ou sous-estiment les menaces dont elles peuvent faire l'objet. Sont particulièrement concernées les entreprises innovantes ou à fort potentiel d'exportation. La Région est légitime pour jouer un rôle actif en matière d'intelligence économique et le CESER a suggéré qu'elle l'intègre dans ses politiques économiques.

Le CESER a également recensé une multitude d'événements ou de tendances qui pourraient influencer sur l'avenir de la Normandie, notamment la mise en œuvre de mesures protectionnistes par certains pays. On pense bien évidemment aux effets du **Brexit**, que le CESER a traité sous différents angles stratégiques.

2040, c'est demain ! Le CESER n'a pas choisi au hasard cet horizon de **travail prospectif** : il s'agit de savoir quel terri-

toire nous offrirons à la génération des jeunes qui naissent aujourd'hui. Le travail a donné lieu à l'examen de nombreuses variables (territoire, environnement, économie, éducation, démographie...), analysées dans une vision déconnectée du terme électoral, ce qui autorise des projections à longue échéance. La documentation recueillie pour ces variables a d'ailleurs permis de nourrir de nombreux autres travaux du CESER. En rupture avec la déclinaison des politiques classiques, le fil rouge de l'étude s'est centré sur une approche liée à la qualité de vie et à l'évolution des modes de vie, dans une société digitalisée. Ce faisant, le CESER a pu explorer des scénarios possibles d'évolution du territoire.

Enfin, il faut souligner que la quasi-totalité des études rendues par le CESER formulent des préconisations différenciées selon les niveaux de temporalité, du court au long terme, pour permettre aux acteurs publics d'agir maintenant et pour l'avenir.

« une vision déconnectée du terme électoral »

L'économie en bonne intelligence

Partage, coordination et échanges croisés sont les attendus d'une gouvernance de l'intelligence économique en région, que le CESER avait appelée de ses vœux, encourageant « la Région et l'Etat à mettre en place à l'échelle normande un Comité stratégique de l'intelligence économique ».

C'est chose faite depuis juillet 2017, date à laquelle la première réunion dudit comité a eu lieu. Il s'est doté d'une feuille de route, qui prévoit notamment la mise en place d'un référentiel régional et partagé de données socio-économiques, la détection et l'appui aux « Champions cachés normands », la formalisation d'un soutien aux entreprises du patrimoine vivant ou encore une démarche de sensibilisation et de formation sur la transformation numérique.





Le CESER...

... à 360°

Une région ne fonctionne pas en vase clos : l'ouverture aux territoires limitrophes est essentielle pour mener à bien les projets qui comptent...

Les projets n'ont que faire des frontières administratives et certaines opportunités de développement préexistent le long d'axes qui ignorent le découpage régional ! C'est pourquoi il est impératif de s'ouvrir au dialogue avec les régions voisines. Cette théorie, le CESER l'a mise en pratique : des coopérations ont été initiées avec l'ensemble des régions voisines, et au-delà.

Lorsque l'on pense « corridor de développement », l'axe Seine vient tout de suite à l'esprit. Et il est exact que le CESER, depuis la relance du projet en 2009, est aux avant-postes pour accompagner cette grande ambition d'aménagement du territoire entre la Normandie et l'Île-de-France. Sur les questions portuaires, ferroviaires et fluviales bien sûr, mais aussi sur le développement économique, la recherche, la création culturelle

ou l'environnement, l'action de notre institution a souvent rencontré celle du CESER d'Île-de-France.

Les coopérations ne sont d'ailleurs pas uniquement bilatérales, puisque les trois CESER de Normandie, d'Île-de-France et des Hauts-de-France se sont réunis autour d'un enjeu commun relatif à la complémentarité fluviale. L'ouverture probable du Canal Seine-Nord Europe en 2023 doit en effet amener nos territoires à échanger sur les opportunités de développement qu'ils pourront en tirer. Les échanges engagés sur ce dossier sont inédits et fructueux. Nul doute qu'ils en appelleront d'autres.

Déterminante pour la filière céréalière, la « route du blé », entre la Beauce et le port de Rouen, fait l'objet de toute l'attention des CESER Centre-Val de Loire et

Normandie depuis de nombreuses années. Qu'il s'agisse de la réactivation d'une liaison ferroviaire directe ou d'une amélioration routière de cet axe (par la mise à 2x2 voies de la RN 154), les intérêts et la

volonté convergent entre nos deux assemblées. Cette coopération se prolonge également aux côtés du CESER des Pays de la Loire sur la question du Perche, en faveur de la création d'une « conférence territoriale ».

Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans citer les échanges avec la Bretagne, tant sur la question de la gouvernance du Mont-Saint-Michel que sur le Brexit, sujet sur lequel nous partageons de nombreuses interrogations liées aux conséquences sur la pêche, le tourisme ou le transmanche.

Et c'est aussi le Brexit qui est inscrit à l'ordre du jour des prochaines réunions des CESER de l'Atlantique, une association que le CESER de Normandie a rejoint en 2017, déjà constituée des CESER de Bretagne, des Pays de la Loire et de Nouvelle Aquitaine. Créée en 1993, l'association promeut une approche inter-régionale de la façade atlantique. Certes, c'est toujours bien la Manche qui borde les côtes normandes, mais cela n'interdit pas de traiter de problématiques communes, à l'instar d'un travail récent sur l'économie et l'innovation maritime.

2040 : l'angle mort ou le grand-angle ?

En 2040, la société est mondialisée, la digitalisation est installée et la circulation et l'accès à l'information sont généralisés. En prospective, on appelle cela une « tendance lourde ». Il en découle des scénarios, qui en font voir de toutes les couleurs à la région ! Les « rouge » et « noir » pointent ainsi les risques de l'isolement et de la fragmentation, tandis que le « bleu » mise sur la coopération et la complémentarité. Ainsi énonce-t-il que « grâce aux collaborations avec les autres régions atlantiques, la Normandie a pu négocier favorablement des accords suite au Brexit et jouit d'une bonne audience à Bruxelles. Elle s'est détachée en tête des innovations sur l'usage des produits de la mer dans l'alimentation et la santé ».

Le CESER...

...attractif

Élément clé dans les stratégies de communication territoriales, l'attractivité fait partie des piliers autour desquels le CESER a bâti ses études...

Si la quasi-totalité des travaux rendus par le CESER au cours de cette mandature évoquent la notion d'attractivité, certains la mettent particulièrement en valeur. Il en va ainsi de la réflexion menée sur l'accompagnement des entreprises à l'export. Bien que bénéficiant d'une situation géographique et économique propre à favoriser les flux internationaux, la Normandie ne fait pas encore partie des leaders français en la matière. Comment faire mieux ? Le CESER estime que derrière le volontarisme de l'entreprise, point de départ de toute démarche vers l'étranger, des marges de progrès existent sur la coordination des acteurs de l'accompagnement dont la stratégie globale doit être tournée vers l'attractivité. A condition de jouer sur les bons leviers, au nombre de quatre : le partage de l'information et de l'expérience, la reconnaissance du savoir-faire normand à l'international, la vitalité des clubs d'expatriés mais aussi

la cohérence des soutiens financiers.

L'innovation fait aussi partie des outils indispensables propres à favoriser l'attractivité régionale. Processus long, complexe, imprévisible et peu contrôlable, la chaîne de l'innovation va de l'émergence d'un produit ou d'un concept à sa mise sur le marché. Entre-temps, il aura fallu passer les étapes de maturation et de transfert, un cheminement qui n'a rien d'un long fleuve tranquille.

C'est pourquoi l'étude du CESER, dans la foulée des avis rendus précédemment sur les programmes d'investissements d'avenir (PIA), préconise de faire de l'économie de la connaissance un facteur d'attractivité de notre région, par exemple en faisant venir des chercheurs étrangers à fort potentiel d'innovation grâce à un environnement attractif (salaires, locaux, plateformes mutualisées...). Cela est possible dans la mesure où la Normandie dispose déjà de solides atouts scientifiques, tant en termes de

structures que d'équipements ou de compétences multidisciplinaires.

La question de l'attractivité entre aussi en résonance avec celle du Brexit. L'heure est à la négociation, et donc à l'incertitude, voire à l'inquiétude sur les conséquences de cette sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Mais le pragmatisme consiste aussi à étudier comment on peut en faire une opportunité pour le développement de

la Normandie. Ainsi, le CESER a travaillé, à la demande du président de Région, sur la capacité de notre territoire à attirer les investissements et les talents britanniques. Que ce soit sur l'agriculture, la pêche,

les transports, les énergies ou même l'enseignement supérieur, force est de reconnaître que c'est bien l'incertitude qui domine : il faudra attendre le résultat des négociations en cours pour mesurer pleinement les effets du Brexit... Entre-temps, rien n'interdit de se préparer : c'est ce à quoi contribue le travail du CESER.

« créer un environnement favorable pour attirer les investissements et les talents »

Qui veut gagner les millions du PIA ?

Le programme des investissements d'avenir vise « à préparer la France aux défis de demain ». Le 3e volet l'investissement (CGI) ont signé une déclaration d'intention de est doté de 10 milliards € au niveau national, une partenariat. 50 millions € seront affectés à la réalisation de véritable opportunité pour la Normandie. Dans une projets normands. Priorité a été donnée au soutien aux étude visant à anticiper l'arrivée de ce PIA 3, et du fait de entreprises par des avances remboursables, subventions ou l'existence d'enveloppes régionalisées, le CESER avait insisté interventions en fonds propres.

pour qu'État et Région s'associent dans le portage des projets.

C'est chose faite depuis le 15 mars 2017, date à laquelle la



Le CESER...

...et les territoires

Il y a la réalité régionale... et les réalités infra-régionales : la déclinaison des politiques publiques au niveau des territoires est donc une nécessité...

Le territoire est un espace de vie ; par essence, il n'est ni figé, ni unique. Nous en faisons chaque jour l'expérience dans notre vie quotidienne : le territoire de travail est différent de celui de l'habitat, qui lui-même est différent de celui de la consommation ou des loisirs. Ajoutons à cela que son périmètre ne correspond pas toujours à celui d'une collectivité locale et l'on comprend la difficulté qu'il y a à parler de territoires. C'est pourtant bien ce que le CESER s'est attaché à faire dans chacune de ses études, y compris sur les sujets les plus inattendus.

Illustration avec le cas de l'axe Seine : sur ce projet de développement qui entend faire apparaître la Normandie sur les radars internationaux, on tend souvent à oublier les préoccupations du quotidien. Ce serait une erreur, car la qualité de vie est un élément décisif dans le dynamisme d'un territoire, quelle que soit sa richesse. C'est pourquoi le CESER est notamment parti à la rencontre des territoires de l'Ouest francilien, parfois oubliés car pris en tenailles

entre les projets normands et ceux du Grand Paris. C'est la même volonté qui anime le CESER lorsqu'il se déplace à Caudebec-en-Caux (commune déléguée de Rives-en-Seine), pour comprendre comment les habitants perçoivent au jour le jour les perspectives de développement logistique, portuaire et industriel.

Cet état d'esprit a également conduit le CESER à s'intéresser à la gouvernance du Mont-Saint-Michel, où un établissement public sous l'autorité de l'État prendra en charge dans les prochains mois la gestion du 2^e site touristique français. Toujours vigilant quant à l'insertion territoriale des projets, le CESER a pris son bâton de pèlerin pour rencontrer les acteurs locaux, avec comme objectif que l'ensemble des parties prenantes autour de la Baie trouvent leur place dans l'écosystème complexe du Mont-Saint-Michel.

Parce qu'il est convaincu qu'il n'y a pas de sujet « hors-sol », le CESER a en outre tenu à traiter la question de la créa-

tion artistique sous cet angle. L'étude souligne l'importance de l'implantation effective des artistes sur le territoire et ses effets sur la vitalité et l'attractivité des lieux d'accueil. De même, un maillage de proximité et garantissant l'accès de tous les publics aux œuvres est un moyen efficace de lutte contre les fractures territoriales.

C'est sur ce même diagnostic de « fractures territoriales » que s'est penché le CESER dans son étude sur l'équilibre et l'équité de l'aménagement du territoire en Normandie. Il

« le périmètre d'un territoire ne correspond pas toujours à celui d'une collectivité locale »

prône par exemple la garantie d'un financement de l'ingénierie en faveur des territoires ruraux, un

outil d'aide à la décision indispensable pour les élus locaux.

Enfin, les propositions qu'il émet sur le numérique en formation soulignent l'importance de former tous les Normands aux usages du numérique, à tout âge et sur tous les territoires, de manière équitable.

Mont-Saint-Michel : patrimoine mondial, difficultés locales

Comment gère-t-on localement la proximité d'un site touristique fréquenté annuellement par plusieurs millions de visiteurs ? Aux yeux des élus locaux, le Mont est souvent perçu comme un ensemble de problèmes et d'investissements (accès, aménagements hydrauliques) dont les bénéfices profitent à d'autres... Dans ce contexte, l'annonce de la création d'un établissement public d'Etat a été bien accueillie, et le CESER estime que la présence des intercommunalités en son sein est indispensable. Celles-ci pourront ainsi utiliser cet outil pour favoriser les retombées économiques et touristiques au profit de leur territoire. Le CESER plaide également pour que la gouvernance puisse dépasser les rivalités entre Bretagne et Normandie, bien éloignées des préoccupations des touristes...

Le CESER...

...et la mer

Trop longtemps, les Normands ont tourné le dos à la mer. Un ensemble d'études menées par le CESER montre que cette période est peut-être révolue... mais que beaucoup reste à faire.

« Cap sur la croissance bleue ! » affirme le CESER dans un rapport sur la **maritimité**. De quoi parle-t-on ? De l'ensemble des activités, ressources et enjeux liés à la mer... Et dans une région bordée par 640 km de côtes, il ne s'agit pas d'une mince affaire. Eminemment transversale, l'économie maritime doit faire l'objet d'une réflexion globale, intégrant aussi bien la pêche et l'aquaculture que la transformation des produits de la mer, la construction, réparation et déconstruction des navires, le tourisme, le nautisme, les transports, l'énergie, le naval militaire, ou encore l'extraction de matériaux, tout en préservant l'environnement. Pour relever le défi, le CESER formule une vingtaine de propositions, de la structuration d'un réseau d'acteurs au soutien du tissu économique, en passant par l'anticipa-

tion des risques, avec un objectif affiché : faire en sorte que les activités maritimes contribuent fortement à la croissance de la Normandie.

Les CESER de l'Atlantique (dont fait partie le CESER de Normandie), ne disent pas autre chose dans un rapport sur **l'innovation et l'économie maritime**, à travers lesquelles ils décèlent « un océan d'opportunités ». Le travail s'appuie sur une approche transversale et trans-filière. De fait, que l'on parle d'une hélice qui réduit la consommation énergétique d'un bateau de pêche, d'un drone ca-

« Cap sur la croissance bleue ! »

pable de cartographier les fonds marins ou encore d'une démarche visant à optimiser la gestion des flux de chargement dans un port, il s'agit bien là d'innovations valorisées au sein de

l'économie maritime. Conclusion : le temps est venu d'en faire un pilier de notre développement économique et social.

Plus spécifiquement, la **gouvernance des ports de la Vallée de la Seine** a fait

l'objet d'une réflexion approfondie par le CESER de Normandie. Établissements publics de l'Etat au fonctionnement très centralisé, le pilotage stratégique des ports du Havre, Rouen et Paris doit désormais répondre à la forte demande, exprimée par les collectivités locales et les acteurs socio-économiques, d'être mieux associés. L'enjeu majeur est bien sûr la compétitivité du complexe logistique et portuaire de la Vallée de Seine face à ses principaux concurrents nord-européens. Après avoir analysé plusieurs hypothèses, le CESER a proposé le partage de la tutelle, en faisant des ports des entreprises publiques dont le capital serait partagé entre les collectivités (majoritaires) et l'Etat. Il a aussi souhaité un nouvel élan pour la coopération portuaire, en améliorant les modalités de coopération des trois entités concernées.

Même si les représentations de la Normandie en font majoritairement un territoire agricole et industriel, la mer fait aussi partie des atouts incontournables de la nouvelle région. Les consciences sont prêtes, le chantier est devant nous.

Les ports et le territoire : déclic en vue ?

Les conclusions du CESER sur la gouvernance portuaire sont intervenues au milieu d'une actualité particulièrement riche. Le 15 novembre 2017, Hervé Morin a présenté sa vision du développement portuaire lors d'un événement intitulé « Nord, Sud, Est, Ouest : la Normandie, la Seine, la mer, au cœur de l'économie mondiale ». Les préconisations du CESER y ont été largement entendues, puisqu'il est

proposé de faire des ports « *les fers de lance d'une compétitivité économique renouvelée en les connectant toujours plus à notre territoire, [...], d'élargir les hinterlands* », mais aussi d'adopter une répartition des rôles similaire à celle suggérée par notre assemblée : une Région, aux côtés des autres collectivités, qui occupe une place de premier plan dans la gouvernance, sans pour autant exclure l'Etat.





Le CESER...

...engagé

Tout en restant fidèle à sa mission de réflexion sur le temps long, le CESER n'en est pas moins engagé dans tous les dossiers d'actualité...

Les deux années passées auront été rythmées par un nombre important de débats publics et de consultations liés aux transports et aux mobilités, domaines suivis avec attention par le CESER. Deux sujets concernaient directement ou indirectement la question portuaire havraise : l'amélioration des accès fluviaux de Port 2000 et l'enquête publique sur la modernisation du tronçon ferroviaire Serqueux-Gisors. Fervent partisan du développement maritime de la Normandie et promoteur de la multimodalité, le CESER a évidemment soutenu par ses écrits ces deux dossiers. Le CESER a également appuyé l'opportunité de la liaison A28/A13 (alias Contournement Est de Rouen), d'une importance particulière pour la desserte du port de Rouen.

Ce tableau ne serait pas complet sans citer les actions menées en faveur de la ligne nouvelle Paris-Normandie

(LNPN), un axe dont l'amélioration est impérative pour la région : courriers, présentations, actions de convictions : les membres du CESER ont été omniprésents pour que ce projet franchisse les différents exercices imposés de la concertation. Notons aussi que les problématiques de déplacements quotidiens ont été abordées grâce à une contribution rendue dans le cadre des Assises nationales de la Mobilité.

Le CESER a également accompagné les différentes initiatives régionales. L'assemblée s'est ainsi particulièrement investie dans le Grenelle de l'Apprentissage, en juin 2016. Du pilotage de la carte des formations à l'image de l'apprentissage en passant par l'accompagnement des apprentis et des entreprises, le

CESER a formulé des remarques constructives visant à la réussite de l'ambition régionale.

Au printemps 2017, le CESER a profité de la fenêtre d'opportunité offerte par les élections présidentielle et législative pour rappeler la nécessité d'une gouvernance politique forte de l'axe Seine. C'est ainsi que l'ensemble des représen-

tants des candidats en région ont été rencontrés pour faire valoir cet argument : la société civile est unie derrière le projet et attend des engagements forts. En témoigne un « pacte » signé par 51 organisations représentatives, constitutif de la volonté fédératrice du CESER sur ce dossier. Une volonté qui a d'ailleurs trouvé un écho lors du colloque des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, au Havre, le 28 novembre 2017.

Notons enfin l'accompagnement d'un sujet qui continue de faire la « une » de l'actualité nationale et internationale, mais qui n'est pas sans répercussions en région : le Brexit. Outre un travail engagé dans le cadre des CESER de l'Atlantique, le CESER a également planché sur une contribution démontrant les conséquences, menaces et opportunités pour les grands secteurs économiques de la Normandie.

Convaincu que sa présence dans le débat public apporte le consensus nécessaire à la réalisation des grands projets, le CESER entend poursuivre cet investissement dans les dossiers à venir, à l'instar de la renégociation prochaine des CPER/CPIER ou de la préparation des programmes européens post-2020.

Quand la biodiversité s'organise...

En septembre 2017, la Région dévoilait les contours de la future agence régionale de la biodiversité (ARB), dont le lancement officiel est prévu en octobre 2018. Un travail de préfiguration avait été entrepris, assorti d'une large concertation à laquelle le CESER a contribué, et dont les grandes orientations ont été reprises.

Notre assemblée demandait en effet que soient assurées une complémentarité et une lisibilité des actions mises en œuvre entre les différents partenaires, mais aussi que l'agence joue un rôle d'appui et de facilitation des initiatives. Il était aussi suggéré que l'ARB réponde aux enjeux du territoire, en prenant en compte l'existant et non en se substituant aux acteurs en place.

Le CESER...

...et les Normands

Les propositions du CESER s'adressent généralement aux élus et aux décideurs mais elles poursuivent toutes un but commun : améliorer la qualité de vie au quotidien des Normands. Certains travaux sont emblématiques de cette approche...

L'accompagnement au vieillissement fait partie des enjeux sociétaux que la Normandie doit regarder en face et sans attendre. Certes, la région est encore jeune, mais elle voit le nombre de ses aînés croître plus vite que la plupart des autres régions. A tel point que les personnes âgées de 65 ans et plus devraient représenter 30% de la population en 2050, ce qui placerait la Normandie en seconde position des régions métropolitaines les plus âgées, juste derrière la Corse. Sur cet enjeu qui nous concerne tous, le CESER recommande entre autres un soutien massif aux professionnels de l'intervention à domicile et aux proches aidants. De même, il propose que la Région participe au financement de projets permettant de répondre au vieillissement sur les

territoires, en termes d'hébergement comme de mobilité.

La démarche menée sur la question du numérique en formation est similaire : comment doter les normands des compétences nécessaires pour leur permettre de maîtriser les usages numériques, tant dans leur vie personnelle de citoyens éclairés que dans leur vie professionnelle ? Le sujet mérite d'être traité, à l'heure où le digital prend une ampleur considérable dans notre société et où il importe d'éviter les fractures numériques territoriales, générationnelles et sociales. Ce constat a conduit le CESER à insister sur l'accompagnement des acteurs de la formation initiale et continue, en particulier auprès des futurs enseignants ou de ceux en poste.

Le bien-être des individus passe aussi par nos pratiques de consommation et de production. Dans une étude conduite sur la gouvernance locale de l'écono-

mie circulaire, le CESER a réfléchi à la façon dont nous pouvions tous devenir « consom'acteurs », une démarche qui suppose information et sensibilisation auprès du grand public. La communication doit également porter sur l'évolution des compétences et des métiers inhérente à ce nouveau modèle économique.

Enfin, la thématique du quotidien se retrouve au cœur du travail prospectif du CESER « Vivre en Normandie en 2040 ». Il s'agit de regarder les futurs qui peuvent s'offrir aux habitants et notamment aux jeunes normands qui naissent aujourd'hui. Le sujet est traité par le prisme de notions sociétales qui apparaissent primordiales : la qualité de vie, le « vivre ensemble », les valeurs de partage, les relations éthiques, mais aussi l'expression des citoyens, permise par les potentialités du numérique généralisées et maîtrisées en 2040.

« interpellier les décideurs sur des sujets sociétaux qui nous concernent tous »

Poussée de croissance pour l'ESS

Parce que l'humain est au centre des préoccupations de l'économie sociale et solidaire (ESS), le CESER a demandé dans un rapport paru en octobre 2016 que soient accompagnées les structures de l'ESS sur l'ensemble de leurs phases de développement.

De nouvelles mesures adoptées par la Région en février 2017

vont dans ce sens, à travers deux dispositifs : *émergence ESS* et *émergence ESS coopérative*. Le premier a pour but d'accompagner les structures sur l'ensemble de leurs phases de développement, créant ainsi un écosystème favorable à l'émergence et à la croissance des entreprises de l'ESS. Le second est dédié à la création et à la reprise d'entreprises sous forme de SCOP ou de SCIC.





Le CESER... ...visible

Les travaux du CESER n'ont d'intérêt que s'ils sont connus du plus grand nombre, d'où la mobilisation de nouveaux outils de communication et de valorisation

Bien évidemment le CESER est présent sur le web, d'abord à travers son site www.ceser.normandie.fr, qui propose aux internautes de consulter et de télécharger la totalité des études adoptées par le CESER. Cette banque de données et de connaissances majeures sur la région est complétée depuis la rentrée 2017 par une **newsletter**, qui retrace l'actualité, les projets, les rencontres et l'agenda de notre institution. La newsletter est envoyée chaque mois à l'ensemble des partenaires traditionnels du CESER (politiques, administrations, associations, syndicats, filières, etc.) et à toute personne qui souhaite s'abonner. En parallèle, le papier demeure un moyen de communication et la totalité des rapports sont imprimés et largement diffusés.

La valorisation du travail accompli fait partie des priorités. Des présentations directes des études et des préconisa-

tions du CESER sont réalisées auprès des personnes concernées, mais les colloques, forums et autres tables-rondes auxquels le CESER est invité à prendre la parole sont autant d'occasion de communiquer sur nos avis. Faire connaître notre assemblée « hors les murs » est une tâche à laquelle participe activement l'ensemble des conseillers, au sein des structures qu'ils représentent, lors de leurs interventions dans les différentes instances dans lesquelles ils siègent... ou même lors de rencontres plus impromptues : citons par exemple l'action du CESER menée à Rives-en-Seine pour débattre aux côtés des habitants du territoire de leurs préoccupations en lien avec le développement de la Vallée de Seine.

Le relais le plus puissant et le plus rapide pour diffuser nos études reste sans doute celui offert par **les médias**. D'où la communication systématique de nos travaux aux journaux, radios, télévisions et pure-players régionaux qui ne

manquent pas de se faire régulièrement l'écho de l'actualité du CESER. La présence du CESER est également notable lors des débats publics, lors desquels il n'omet jamais de publier une contribution ou d'envoyer un représentant aux réunions d'information. Enfin, l'assemblée, à l'instar du Conseil régional, se réunit alternativement à **Caen, à Rouen et au Havre**, et donne ainsi l'opportunité à chacun de pouvoir assister à ses débats.

N'oublions pas pour conclure le partenariat avec *Études Normandes*, revue semestrielle scientifique et multidisciplinaire qui aborde la Normandie sous différents aspects, et

qui publie de façon périodique des synthèses de certaines études du CESER. Ainsi ont notam-

ment été repris les avis sur l'économie circulaire ou l'économie sociale et solidaire, et prochainement l'équilibre et l'équité de l'aménagement du territoire.

« faire connaître le CESER hors les murs »

Sur place, mais pour avancer...

La qualité des travaux du CESER est largement issue de la diversité des personnes auditionnées, mais il est parfois nécessaire de se déplacer sur le terrain pour mieux comprendre les difficultés, les enjeux ou les réussites. C'est dans cet esprit que des membres du CESER se sont rendus à la Maison Domotique d'Application Pédagogique d'Alençon et à la Maison Dahlia du Havre, afin de mieux appréhender les questions de l'adaptation des logements et du maintien à domicile. L'actualité a aussi mené les conseillers sur les quais du port du Havre, au sein d'une délégation inter-régionale venue comprendre les enjeux de la desserte fluviale de Port 2000. Enfin, lors de l'étude menée sur les abattoirs au printemps 2016, deux établissements ont accepté d'accueillir les conseillers et de faire visiter leurs installations, à Saint-Hilaire du Harcouët et à Villers-Bocage.

Les conseillers... ...de la mandature

1^{ER} COLLÈGE

CCI Haute-Normandie

- Antoine LAFARGE

CCI Basse-Normandie

- Jean-Claude LECHANOINE

Par accord entre EDF, GDF-SUEZ, SNCF, RFF, LA POSTE

- Marc POT *puis*
- Florence PAVAGEAU

MEDEF Haute-Normandie

- Yves KEROUEDAN

MEDEF Normandie

- Jeanny LUCAS *puis*
- Marie-Françoise DUJARRIER
- Jean-Marie PIRANDA *puis*
- Sylvain AUVY

Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises :

- Christophe LAGUERRE

CGPME Haute-Normandie

- Olivier FLEUTRY

CGPME Basse-Normandie

- Evelyne DUBOIS-DERRIEN

UPA régionale

- Christophe DORÉ *puis*
- Gabriel DESGROUAS

UPA de Basse-Normandie

- Serge TURPIN

Artisans de notre avenir

- Régis CHALUMEAU

CRMA Haute-Normandie

- Bruno LEFEBVRE

CRMA Basse-Normandie

- Marie-Ange GUILBERT

Par accord entre le MEDEF et les branches professionnelles du secteur industriel (UIMM, UIC/ARNIP, UFIP)

- Marc GRANIER *puis*
- Philippe ENXERIAN

UIMM Basse-Normandie

- Jean-Yves MULLER

Plastalliance

- Jean-Luc LEVEQUE *puis*
- Ali Joseph TAYEFEH *puis*
- Christophe CLERGE

Club entrepreneuriat au féminin

- Caroline VOLLE-COLOMER

Par accord entre les grands établissements du secteur de l'industrie de plus de 800 salariés et les grands établissements du secteur de l'énergie de Basse-Normandie, représentés par EDF-CNPE de Flamanville

- Pierre LENGANEY

Par accord entre la FRTP, la FFB, la CAPEB, la CGPME et l'UPA

- Patrick PERCEPIED

FFB Basse-Normandie

- Jean-Pierre CALLE

FRTP Normandie

- Julie GUILLAS

Fédération régionale des jeunes chambres économiques de Normandie

- Christine MULLER

Par accord entre l'ARIA et MOV'EO

- Jean-Dominique WAGRET

Pôle chimie – biologie – santé

- Hubert VAUDRY

Par accord entre Cosmetic Valley et le Pôle Verrier

- Valérie TELLIER

Normandie Aéroespace :

- Fabienne FOLLIO

Par accord entre la section régionale de l'UNAPL et la Chambre nationale des professions libérales

- Marie-Christine PORCHY

UNAPL de Basse-Normandie

- Bernard CHARLES

Par accord entre l'union maritime et portuaire du Havre et l'union portuaire de Rouen :

- Lionel TACONET

Comité régional des pêches maritimes de Basse-Normandie

- Daniel LEFEVRE

Comité régional de la conchyliculture de Normandie – Mer du Nord

- Joseph COSTARD

HAROPA

- Christian HERAIL

Chambre régionale d'agriculture de Normandie

- Jean-Pierre DELAPORTE
- Daniel GENISSEL

Par accord entre le centre régional des jeunes agriculteurs et la FRSEA de Haute-Normandie

- Sébastien WINDSOR *puis*
- Laurence SELLOS

FRSEA

- Pascal FEREY

Centre régional des jeunes agriculteurs

- Jean-François OSMOND *puis*
- Charles VIMBERT

Par accord entre la Confédération paysanne et la Coordination rurale

- Sabine LEFEBVRE

Par accord entre la fédération régionale des coopératives agricoles et l'AHNORIA

- Hervé FLEURY

Union régionale des SCOP de l'Ouest

- Jean-Marc BUSNEL

AREA Normandie

- Jean-Marie MEULLE *puis*
- Gérard LEBAUDY
- Bertrand DECLOMESNIL

Energies Normandie

- Eric NEYME *puis*
- Marc GRANIER

Par accord entre la filière logistique et le pôle de compétitivité Novalog

- Jacques BRIFAULT

Comité régional des banques de Haute-Normandie

- Catherine LILLINI

Fédération bancaire française – comité des banques de Basse-Normandie • Christian MEERSMANN <i>puis</i> • Jean-Michel GERGELY Par accord entre la caisse des dépôts et consignations, la banque publique d'investissement et NCI Gestion • Anne-Cécile GUITTON Au titre du comité régional des conseillers du commerce extérieur de la France • Delphine ROBIN Par accord entre Normandie Incubation et Normandie Pionnières • Laurent PROTIN <i>puis</i> • Emilie PERRIN	Union régionale des syndicats CFDT Haute-Normandie : • Bertrand BRULIN <i>puis</i> • Valérie LATRON • Jean-Claude ROGER • Jean-Paul CHOULANT • Nicole GOOSSENS • Sylvie MONTIER • Xavier LERIBLER Union régionale CFDT Basse-Normandie • Olivier DELILLE • Valérie FRITZSCH <i>puis</i> • Vanessa PERROTIN • Martine GESNESLAY <i>puis</i> • Cécile MAIRE • Nathalie JEANPIERRE • Philippe LEGRAIN • Brigitte MARIE • Jean-Luc MICHEL • Gérard SABBAGH Unions départementales FO Seine-Maritime et Eure • Gérard THÉRIN • Patrick DEVIS • Patrick ROLLET • Nicole LEROY Union régionale FO Basse-Normandie • Michel BEAUGAS <i>puis</i> • Pierrick SALVI • Gerald LEBOUCHER • Yannick BERARD • Liza-France PAROISSE Union régionale CFTC Haute-Normandie • Hubert BANNER Union régionale CFTC Basse-Normandie • Régine TOCQUET	Union régionale Haute-Normandie CFE-CGC • Jean DUFROY • Florence LE LEPVRIER Union régionale CFE-CGC Basse-Normandie • Jean-Pierre LANCHAS Union régionale UNSA Haute-Normandie • Christophe LEROY Union régionale UNSA Basse-Normandie • Michel BIENFAIT FSU Haute-Normandie • Eric PUREN FSU Basse-Normandie • Nicolas BENIES Union syndicale solidaires Haute-Normandie • Daniel MARIE <i>puis</i> • Christophe CUSSET Sud solidaires Basse-Normandie • Bernard MINERBE • Chantal LEPOULTIER	Comité de coordination des associations de handicapés de Haute-Normandie • Michel PONS Par accord entre le comité régional de la confédération nationale des retraités et la délégation régionale Haute-Normandie de l'union française des retraités • Jean-Pierre BILLON Par accord entre la fédération régionale hospitalière, la fédération de l'hospitalisation privée et l'observatoire régional de santé • Aline JOUEN <i>puis</i> • Jean-Pierre KETTERER (<i>décédé</i>) <i>puis</i> • Daniel REGUER Par accord majoritaire entre l'URAPEI, l'APF, le CREA, l'ADMR Basse-Normandie, l'UNA Basse-Normandie et Générations mouvement de Basse-Normandie • Annick DELFARRIEL <i>puis</i> • Jean-Louis MONTEBAULT CRESS • Rodolphe JOIGNE Par accord entre l'URIOPSS, le COORACE, la FNAARS et l'ARDES • Jacqueline SAINT-YVES <i>puis</i> • Philippe TESSIER • Alain CARTEL COMUE (universités) • Pascal REGHEM COMUE (établissements d'ingénieurs) • Jean-Louis BILLOET <i>puis</i> • Mourad BOUKHALFA Par accord entre l'Union régionale des
2^E COLLÈGE			
3^E COLLÈGE			

organismes de formation de Normandie et la FFP Haute-Normandie

- Richard LECOEUR

Par accord majoritaire entre les responsables des établissements d'enseignement supérieur de Basse-Normandie (Université de Caen, organismes de recherche, écoles d'ingénieurs représentés par l'ENSICAEN)

- Pierre SINEUX (*décédé*) *puis*
- Pierre DENISE
- Dominique GOUTTE

Par accord entre le comité régional de la FCPE de l'Eure et de la Seine-Maritime, de l'union régionale Haute-Normandie de la PEEP et de l'APEL

- Gil COTTENET

Par accord entre la FCPE Basse-Normandie, l'union régionale de la PEEP et l'APEL Basse-Normandie

- Nicole PAUL

Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Haute-Normandie

- Jean-Luc LÉGER

CROS Haute-Normandie

- Didier POLIN *non-remplacé*

CROS Basse-Normandie

- Michel TIREL

CRIJ

- Charlotte GOOSSENS *puis*
- Ophélie BOUIN

Par accord majoritaire entre la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie, le CRAJEP et le réseau régional d'information jeunesse

- Martine LOUVEAU

Association régionale HLM Haute-Normandie

- Gil GAL *puis*
- Patrick PLOSSARD

Par accord entre l'association régionale pour l'habitat social et l'Union nationale de la propriété immobilière de Basse-Normandie

- Stéphane COURTIN *puis*
- Philippe GIRAUD

Fédération des EPL de Normandie

- Francis SAINT-ELLIER

Par accord entre des EPCC et des associations culturelles

- Véronique SOUBEN

Centre dramatique régional

- Magali DUPIN

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Eure et Seine-Maritime)

- Annie JEANNE

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Basse-Normandie

- Agnès AUVRAY DE FOLLEVILLE

Haute-Normandie Nature et Environnement

- Richard GREGE
- Jean-Pierre FRODELLO

SEINORMIGR

- Daniel HANCHARD

Parc naturel régional des boucles de la Seine normande

- Jean-Pierre GIROD

Centre d'action régionale pour le développement de l'éducation relative à l'environnement

- Gérard GRANIER

Par accord entre les fédérations départementales des chasseurs de la Seine-Maritime et de l'Eure

- Dominique MONFILLIATRE

Groupement régional des associations de protection de l'environnement

- Dominique BAUDUIN

Comité régional d'études pour la protection et l'aménagement de la nature

- Arlette SAVARY

Association régionale pour la construction environnementale en Normandie

- Alain PIQUET

Groupement régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement

- Sophie CHAUSSI

Par accord entre l'UFC Que Choisir Haute-Normandie, l'union départementale de la confédération syndicale des familles de la Seine-Maritime et de l'Eure

- Catherine KERSUAL

UFC – Que Choisir Basse-Normandie

- Sylvie HIBOU

Fédération régionale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative de normandie

- Jean-Pierre CORLAY (*décédé*) *puis*
- Laurent LAOUENAN

Comité régional du tourisme de Normandie

- Jacques BELIN

Chambre régionale de l'économie sociale

- Patrick POLLET *puis*
- Monique LEMARCHAND

SEINARI

- Didier PÉZIER

Par accord entre les grands réseaux de recherche

- Nicole ORANGE

Pôle transactions électroniques sécurisées

- Jean-Pierre BLANCHERE

Pôle Hippolia en lien avec le conseil régional des chevaux

- Laurence MEUNIER

Pôle Nucléopolis

- Serge BOUFFARD

Relais d'sciences

- Pascal HUREL *puis*
- Jacques ROBERT

4^E COLLÈGE

- Gérard LISSOT
- Lydie BRIDE *puis*
- Danièle DEHESDIN
- Aline PICHEREAU QUENTIN
- Jean CALLEWAERT
- Bénédicte ZIPJ
- Jean-François LE GRAND





Normandie, acte I

Assemblée consultative placée auprès du Conseil régional, le Conseil économique, social et environnemental contribue, par ses travaux, à la construction des politiques publiques régionales.

Lieu d'échange et de discussion, laboratoire, d'idées, il apporte aux décideurs politiques une vision des enjeux fondamentaux pour la Normandie.

A travers 10 thématiques transversales, ce bilan de mandature retrace les temps forts de ces deux premières années au service du développement équilibré de notre région.



CESER de Normandie

Abbaye aux Dames—CS 30529—14036 CAEN Cedex 1
5 rue Schuman—CS 21129—76174 Rouen Cedex

Tél. Caen : 02 31 06 98 90
Tél. Rouen : 02 35 52 56 30



Retrouvez-nous sur
www.cesernormandie.fr